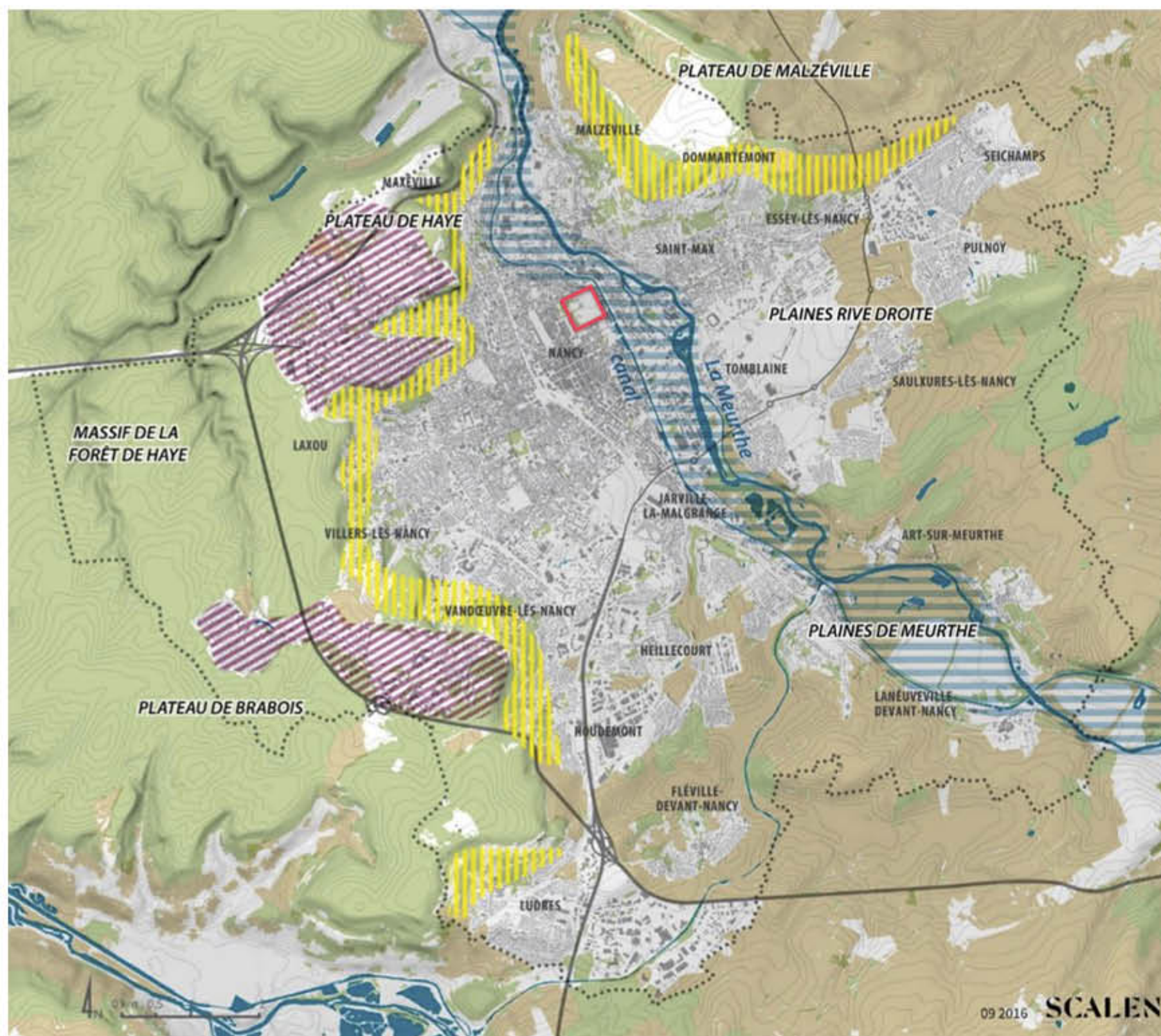


5) une nature urbaine... ou pas ?

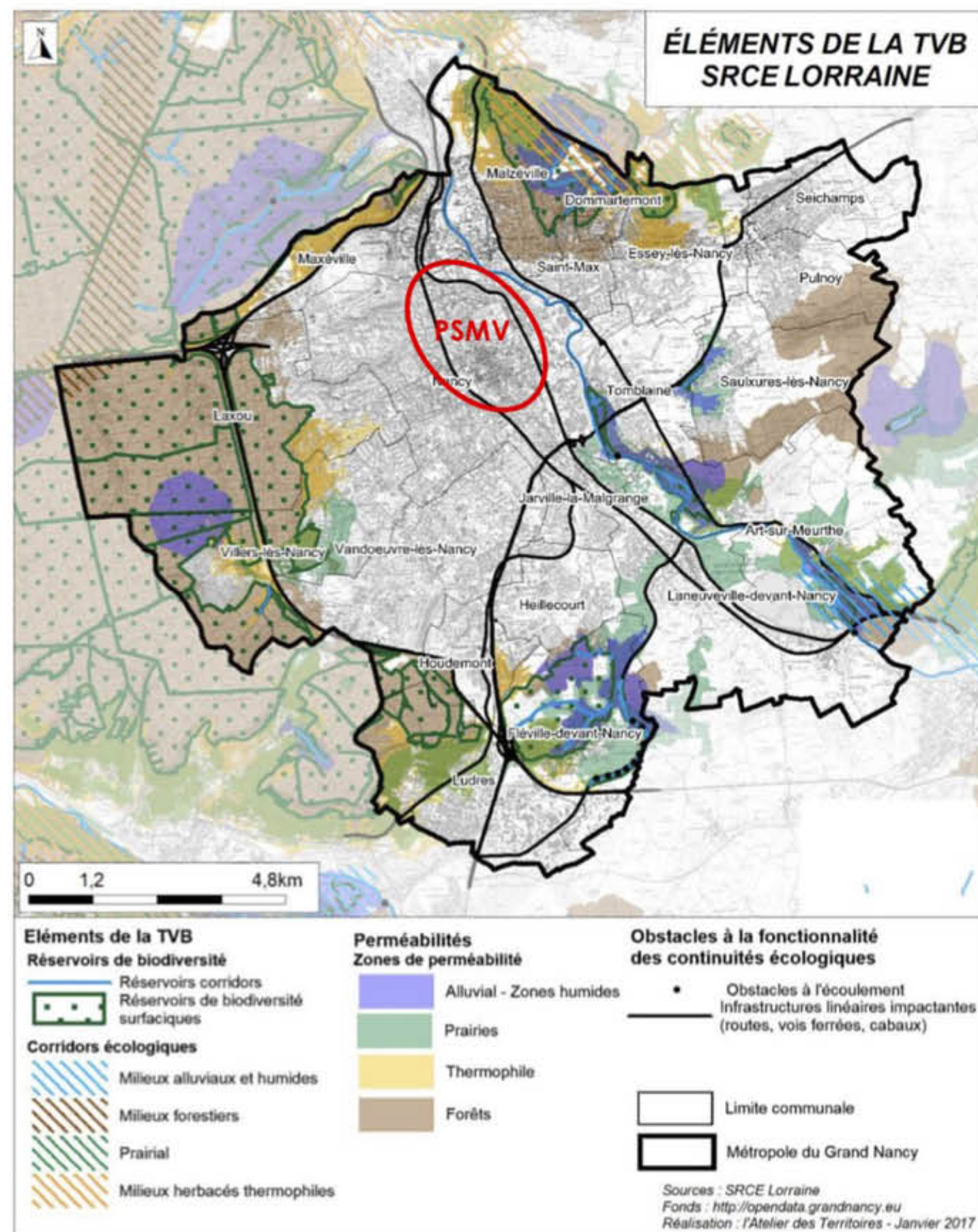
Une inscription dans les entités paysagères du bassin nancéen



- La ville de l'eau, entre Meurthe et canal (*ripisylve, gravière, bassin*)
- La ville des coteaux structurants
- La ville des plateaux
- Plaines agricoles
- Plateaux forestiers et bois de plaines
- Amphithéâtre urbanisé

Le parc est installé sur les terrasses alluviales de la Meurthe, en témoin le passé d'humidité perçue comme insalubre, qui a conduit à des travaux pour l'assainir au XIXe siècle (comblement du fossé des fortifications, suppression des arbres à l'intérieur des carrés). Le canal est également très proche, sa surélévation par rapport au niveau du sol de la Pépinière ne permet pas de la percevoir facilement. Pourtant à vol d'oiseau le parc est à moins de 500m de la rivière, et moins de 150m du canal.

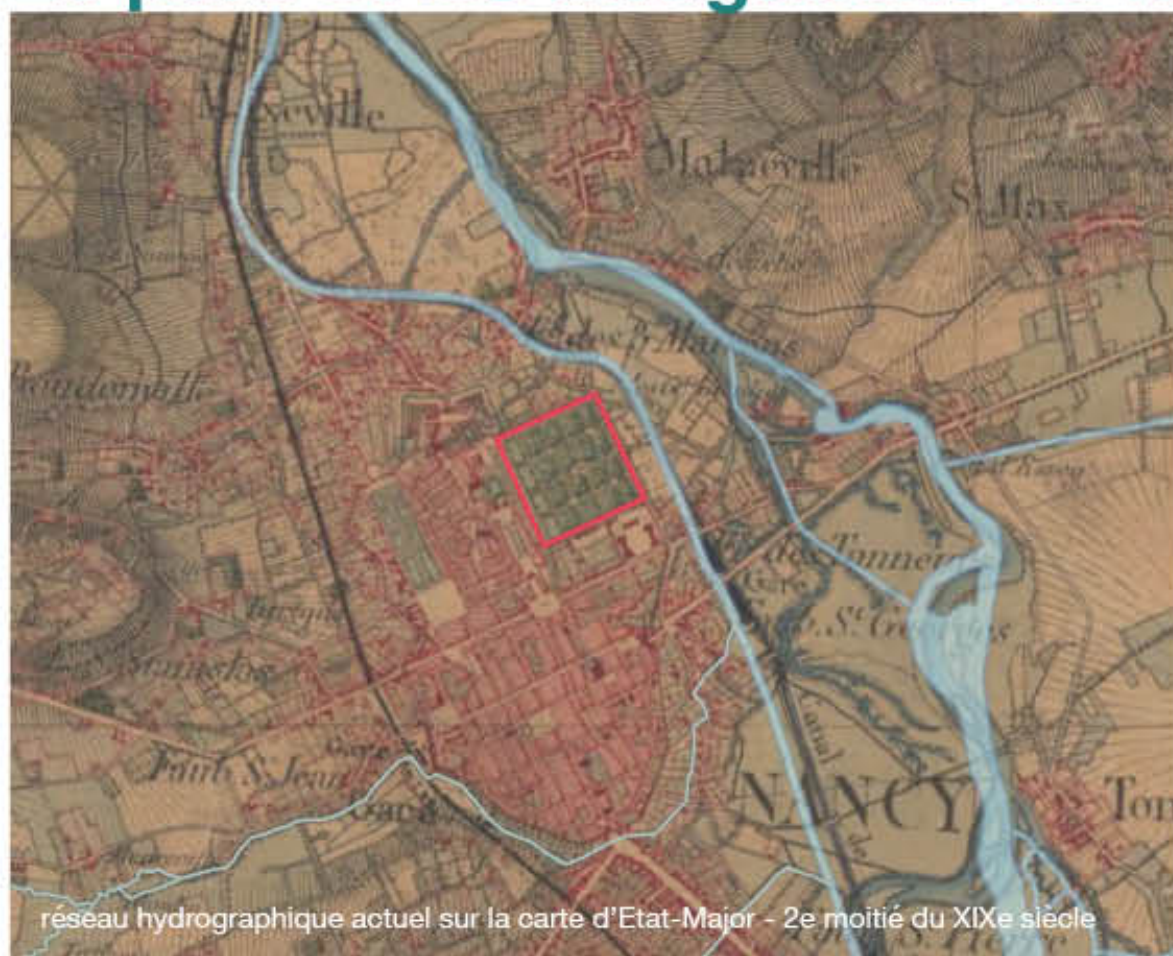
La Pép sur la trame verte verte et bleue



Ce parc urbain de plus de 21 hectares boisé, en contexte urbain dense, présente des enjeux significatifs vis-à-vis de la trame verte et bleue à l'échelle métropolitaine, par la reconstitution de lien aux réservoirs de biodiversité que sont la rivière et les coteaux boisés, pour la reconstitution de corridors écologiques notamment pour la faune.

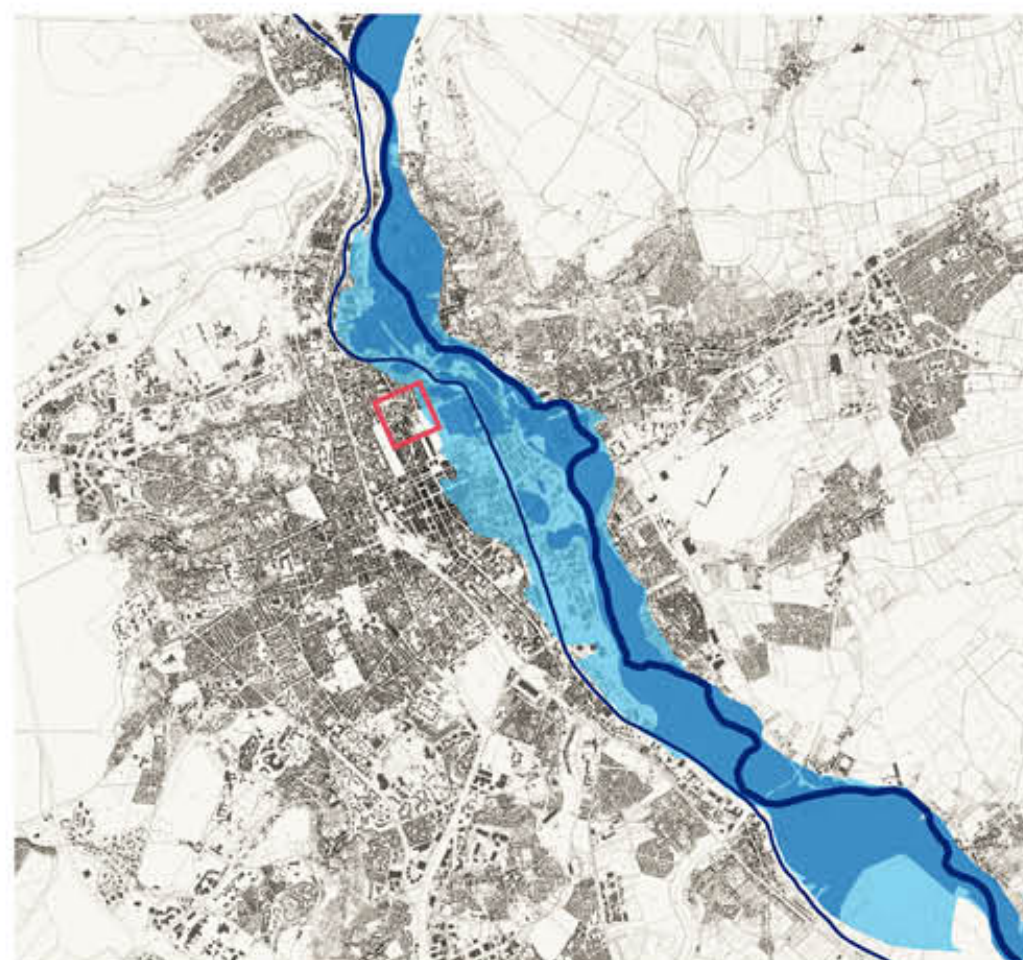


Le parc et les divagations de la rivière



Le parc de la Pépinière est situé partiellement en zone inondable : l'inondation de 1983 a vu le bas du parc entièrement recouvert d'eau.

Les travaux sur la Meurthe dans les années 1990 ont modifié le régime hydrique du sol de la Pépinière : la rectification du tracé et l'abaissement du niveau d'eau ont fait baisser le niveau de la nappe phréatique d'environ 1 mètre, ce qui est considérable pour l'approvisionnement en eau des arbres en place. Malgré cela le parc reste susceptible d'être inondé, comme en témoigne la crue de 2010.



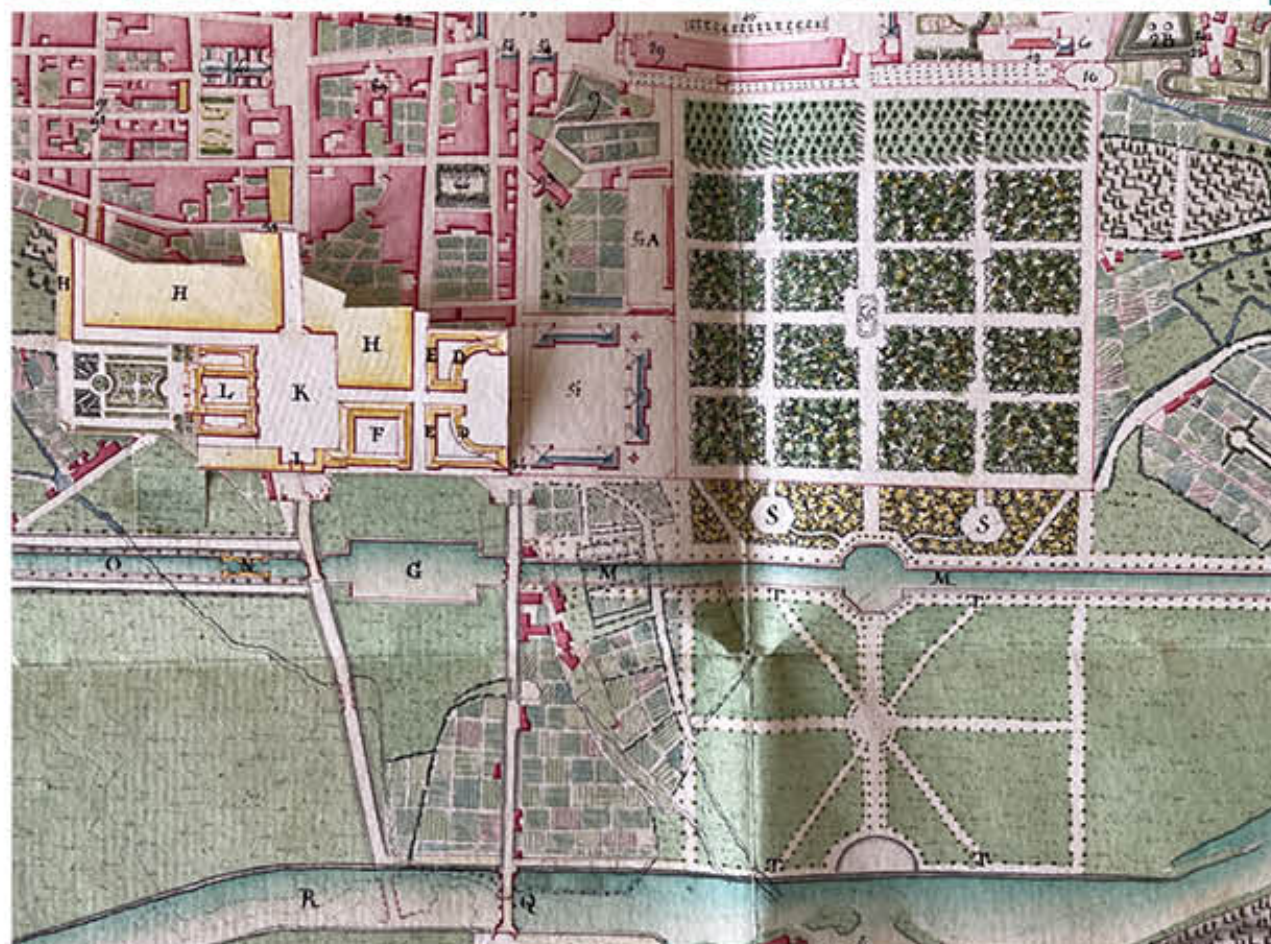
-  Meurthe
-  Canal de la Marne au Rhin
-  Inondation de 1947
-  Inondation de 1983

0 1 2km



Conception-réalisation : A. et D. MATHIS
Sources :
Cartorisque
Géoportail

Le lien au canal et à la Meurthe : le projet de François-Michel LECREULX



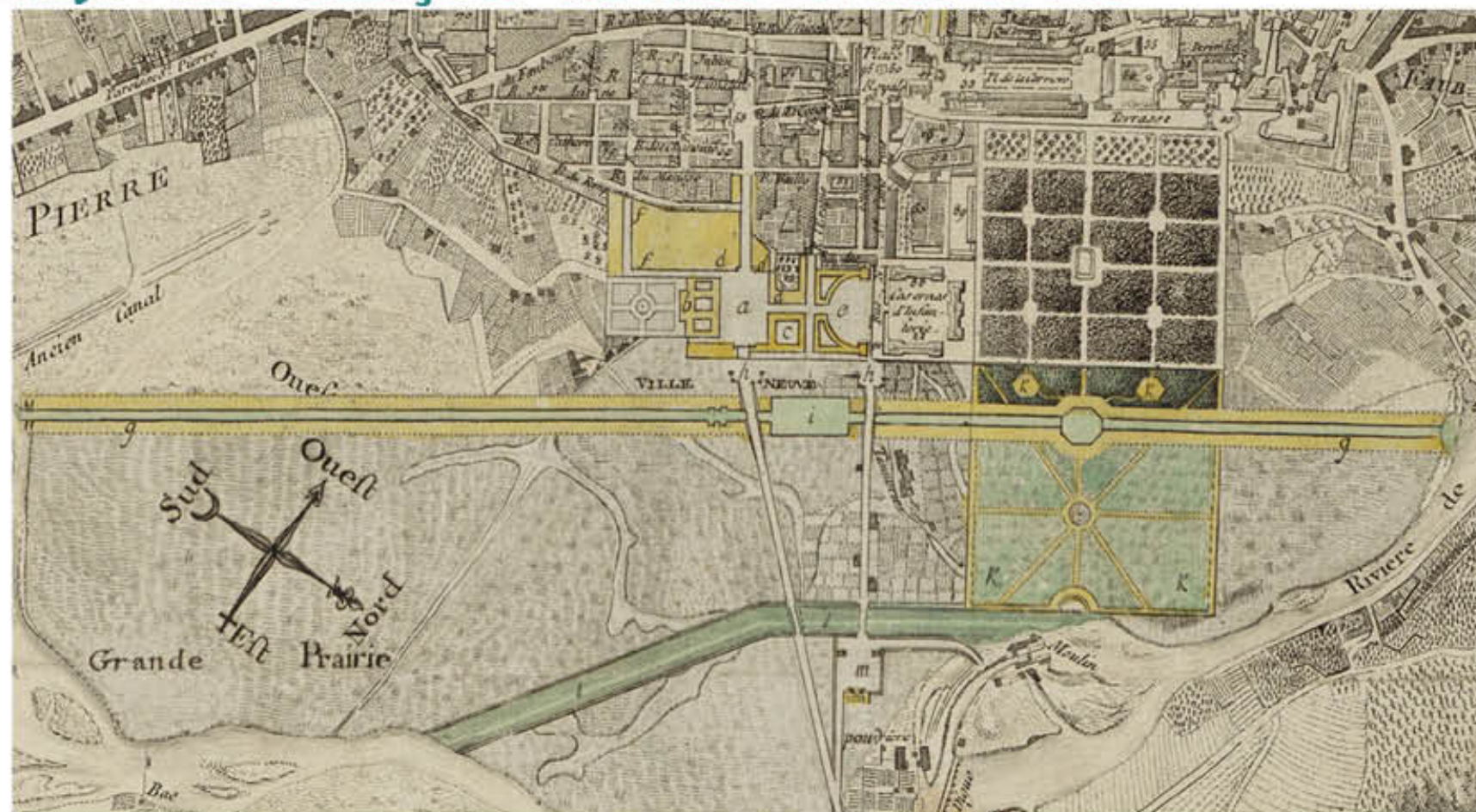
Plan de Nancy et de ses environs, Projet de 1781 - SHD à Vincennes - Art 8 Section 1 Carton 1

Dès 1778, un plan d'agrandissement de la pépinière est proposé par François-Michel Lecomte, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées. Il s'inscrit dans un projet plus global d'embellissement de la ville au cours duquel de nombreux aménagements furent réalisés comme la Place de Grève et la rue des remparts.

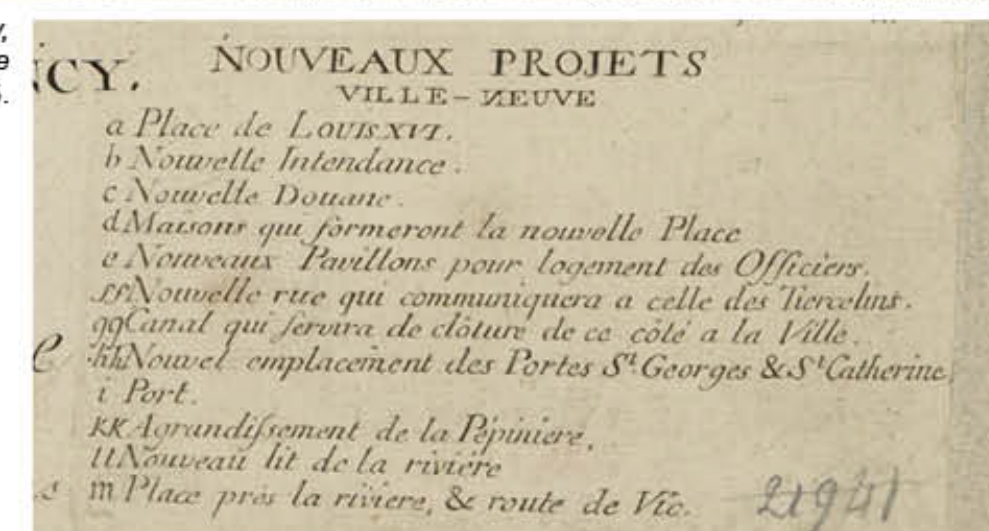
Le projet de Lecomte place le dessin de la Pépinière à l'échelle du territoire. Si il maintient la liaison entre la ville et la Pépinière, c'est vers l'est que se dessine l'essentiel de son projet.

Il prévoit une prolongation de la pépinière sur les prairies en direction de la Meurthe, prairies inondables et marécageuses.

L'ingénieur propose d'avancer le lit de la Meurthe vers la ville par un large bief navigable, tandis qu'un second canal, ornemental et portuaire, est creusé aux abords immédiats de la porte Sainte-Catherine et de la Pépinière. **Le projet a donc incontestablement pour but de rapprocher la ville de son cours d'eau.**

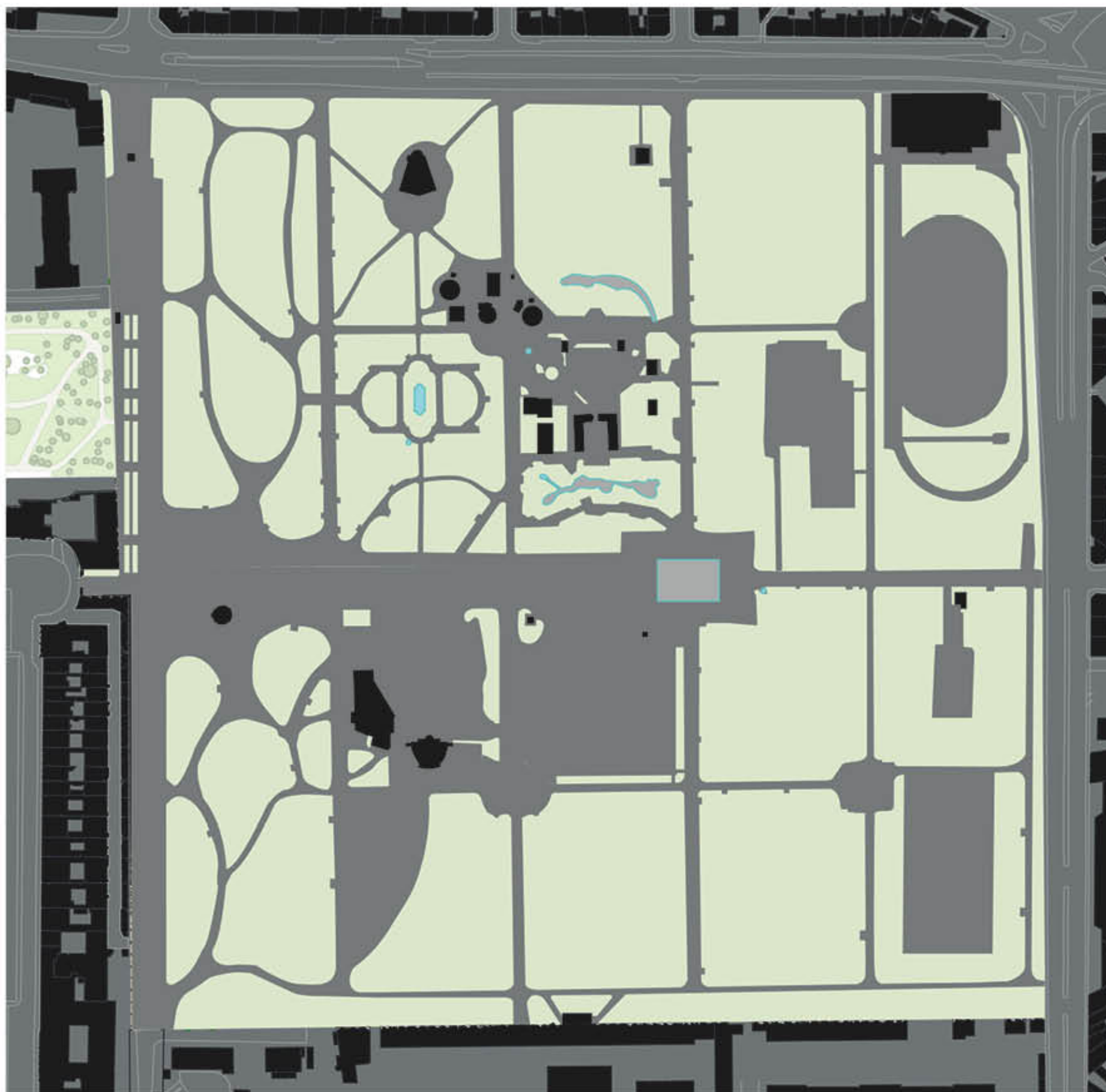


Plan des Villes, citadelle, Faubourgs et Environs de Nancy, Dédié à la Reine / Par... Mique, Architecte du feu Roy de Pologne. Levé et dessiné par F. Morisot, Architecte, 1785. Source Gallica



La légende du plan mentionne les nouveaux projets, notamment celui d'agrandissement de la pépinière.

Un sol de plus en plus artificialisé et l'eau libre qui disparaît



Aujourd'hui plus de 37% des sols du parc sont artificialisés, ce qui est inquiétant pour la pérennité des arbres et pour la biodiversité. L'eau libre a quasiment disparu du parc (assec des bassins de l'espace animalier, remplacement du bassin du jet d'eau central par une fontaine «sèche»), alors que c'est pourtant un enjeu majeur pour le climat (rafraîchissement urbain), la biodiversité (oiseaux, insectes) mais aussi en terme de mise en scène dans le parc (effet miroir patrimonial).

37% de sol artificialisé (bâti, allées imperméables etc.)



Le grand bassin du Jet d'eau : les aménagements d'après guerre



Photographie aérienne 1946 - Source Remonter le temps
Le jardin souffre d'un manque d'entretien



Photographie aérienne 1948 - Source Remonter le temps
Le jardin a fait l'objet d'une campagne de restauration.



Photographie aérienne 1948 - Source Remonter le temps

Une grande campagne de restauration est menée sur l'ensemble du parc dans la période d'après guerre au cours de laquelle les abords du grand bassin sont repensés avec la création d'un accès par deux escaliers situés dans l'axe principal.



Les clôtures sont supprimées au profit d'activités ludiques

Le grand bassin du Jet d'eau : les transformations successives jusqu'à aujourd'hui

Le projet d'André Bouchy

100 ans après sa construction, le grand bassin est supprimé. Il laisse place à un nouveau bassin, aménagé par l'ingénieur André Bouchy, qui vient animer le centre de la pépinière.

De forme ovale, ce bassin est composé de deux parties:

- la partie centrale qui accueille dix jets d'eau. Les quatre centraux projettent l'eau à 12 mètres tandis que les six périphériques la montent à 5 mètres de haut. Ces dix jets forment un ensemble spectaculaire.
- la partie périphérique délimitée par une grille de protection de l'anneau central. Cette partie est peu profonde et est investie par le public lors des fortes chaleurs.

La future fontaine en cours de construction



Le grand jet - Source Image'Est



La fontaine investie par les enfants - Source l'Est Républicain



Photographie aérienne 1964 - Source Remonter le temps



L'eau invisible : les réseaux humides dans le parc



Le réseau d'adduction eau potable alimente les bâtiments, les bassins et le réseau d'arrosage automatique du jardin anglais.

Ce dernier n'est pas utilisable à ce jour, les emplacements des tuyères n'étant pas en concordance avec les massifs de fleurissement, seuls espaces arrosés, en plus des jeunes plantations, depuis que la Direction Écologie et Nature s'est engagée dans une réduction de la consommation d'eau (de 85 000m³ à 28 715m³ en 2020) dans le cadre du label Eco-Jardin. L'arrosage est donc pour l'instant manuel en utilisant les bouches à clé présentes sur une grande partie du parc. La réfection des boucles spécifiques d'arrosage avec tuyères dans les massifs de fleurissement est en projet.

Concernant les bassins de l'espace animalier, mais ils sont à sec au vu de leur défaut d'étanchéité conduisant à des pertes significatives.

Le réseau d'alimentation des travaux de la nouvelle fontaine qui remplace le grand bassin ont bénéficié d'une remise en état.



plan du réseau d'arrosage conservé au local des jardiniers (données incomplètes)

Légende réseaux humides :

Assainissement

— Réseau d'assainissement existant - Classe C

Eau Potable

— Réseau d'eau potable existant - Classe C

— Métropole du Grand Nancy

— Réseau d'eau potable existant - Ville de Nancy

— Réseau d'arrosage - Ville de Nancy

Note : Le tracé des réseaux existants est donné à titre indicatif. La synthèse a été réalisée à partir des données collectées : DT, plans papier, relevé et visite sur site. Ce plan ne constitue pas un récolement des ouvrages.

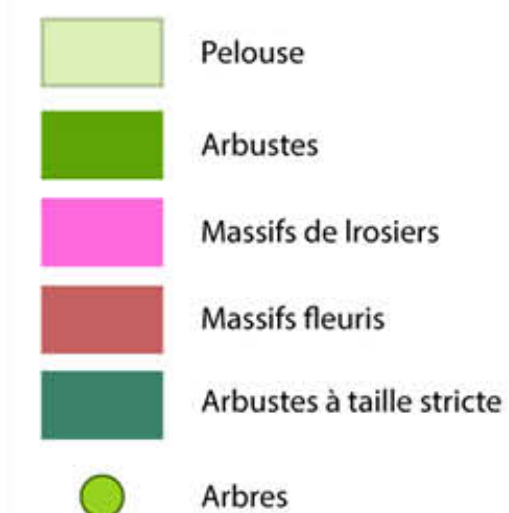
Une faible diversification des milieux

En ce qui concerne la diversité faune et flore, le niveau de connaissance actuel, incomplet, ne permet pas d'avoir un état des lieux très précis; quelques espèces d'oiseaux protégés (Chardonneret élégant, Serin cini, Verdier d'Europe) ont cependant été identifiées. Les habitats sont peu diversifiés, et essentiellement liés aux arbres, qui sont majoritairement mis en scène le long des allées et en sujets isolés ou groupés dans le jardin anglais.

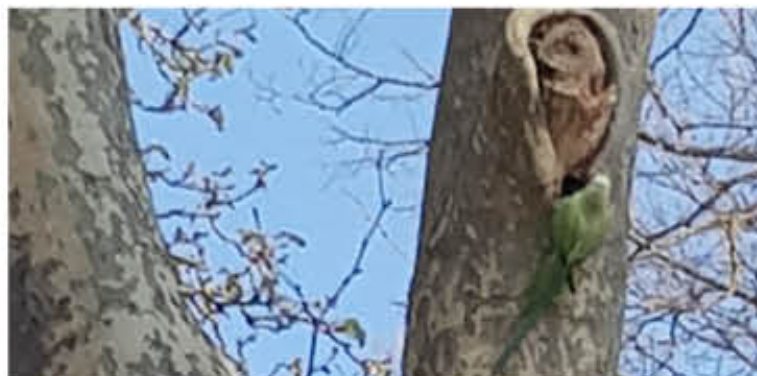
Les milieux humides ne sont plus représentés, le seul point d'eau libre étant le bassin de la roseraie.

Il y a peu de strates intermédiaires entre la pelouse et la strate arborée, mais ceci est une caractéristique patrimoniale du parc, en dehors du jardin anglais.

L'espace animalier, au niveau du parc aux daims, est le seul espace en dehors du jardin anglais, au relief accentué, les déblais des ondulations de la prairie ayant servi à constituer une colline, point haut du parc et boisé de manière naturelle. Cet espace a vocation à accueillir plus de naturalité, en lien à la remise en eau souhaitable des bassins.



Une biodiversité réduite aux habitats disponibles



Famille	Nom espèce	Statut	Nombre/estimation	Fonctionnalité du site
Fringillidae	Chardonneret élégant	Nicheur possible	2 chanteurs	Reproduction, alimentation
Corvidae	Choucas des tours	Nicheur probable	+50 inds	Reproduction, alimentation
Corvidae	Corbeau freux	Nicheur certain	550 nids comm. Pers. L. delagneau	Reproduction, alimentation
Sturnidae	Étourneau sansonnet	Nicheur probable	+20 inds	Reproduction, alimentation
Falconidae	Faucon crécerelle	Nicheur possible	1 mâle ad	Reproduction? alimentation
Sylviidae	Fauvette à tête noire	Nicheur possible	3 chanteurs	Reproduction, alimentation
Sylviidae	Fauvette des jardins	Nicheur possible	1 chanteurs	Reproduction, alimentation
Corvidae	Geai des chênes	Nicheur possible	2 inds	Reproduction, alimentation
Certhiidae	Grimpereau des jardins	Nicheur possible	4 chanteurs	Reproduction, alimentation
Apodidae	Martinet noir	Nicheur possible	Env. 30 inds	survole le site en chasse, reproduction possible dans les bâtiments en périphérie
Turdidae	Merle noir	Nicheur probable	4 chanteurs	Reproduction, alimentation
Paridae	Mésange bleue	Nicheur probable	3 chanteurs	Reproduction, alimentation
Paridae	Mésange charbonnière	Nicheur probable	2 chanteurs	Reproduction, alimentation
Passeridae	Moineau domestique	Nicheur certain	Env. 10 inds, un nid jardin du palais du Gouverneur	Reproduction, alimentation
Psittacidae	Perruche à collier	Nicheur certain	+50 inds	Reproduction, alimentation
Picidae	Pic épeiche	Nicheur possible	2 inds	Reproduction, alimentation
Picidae	Pic vert	Nicheur possible	1 chanteur	Reproduction, alimentation
Columbidae	Pigeon biset domestique	Nicheur probable	+30 inds	Reproduction, alimentation
Columbidae	Pigeon ramier	Nicheur certain	Env. 10 inds, un nid jardin du palais du Gouverneur	Reproduction, alimentation
Fringillidae	Pinson des arbres	Nicheur possible	2 chanteurs	Reproduction, alimentation
Sylviidae	Roitelet huppé	Nicheur possible	1 chanteur	Reproduction, alimentation
Turdidae	Rougegorge familier	Nicheur possible	1 chanteur	Reproduction, alimentation
Turdidae	Rougequeue noir	Nicheur possible	3 chanteurs	Reproduction, alimentation
Fringillidae	Serin cini	Nicheur possible	1 chanteur	Reproduction, alimentation
Columbidae	Tourterelle turque	Nicheur possible	1	Reproduction, alimentation
Fringillidae	Verdier d'Europe	Nicheur possible	1 chanteur	Reproduction, alimentation
Autres espèces:	Ecureuil roux (2)			

Synthèse de l'étude succincte Biotope :

26 espèces recensées

La majorité des espèces fréquente les éléments paysagers du parc pour se nourrir et nidifier (arbres, arbustes, pelouses, ...). Certaines utilisent probablement aussi le bâti en périphérie pour nicher (Faucon crécerelle, Rouge queue noir, Martinet noir, ...).

3 espèces patrimoniales :

Chardonneret élégant (2 chanteurs)

Serin cini (1 chanteur)

Verdier d'Europe (1 chanteur)

3 espèces majoritairement présentes sur le parc :

Corbeau freux (à priori 550 nids)

Choucas des Tours

Perruche à collier (espèce exotique envahissante).

Problématique espèces indésirables ou envahissantes :

- vis-à-vis du public : nuisance sonore et déjections
- dégâts sur végétaux (ex. : perruches sur bourgeons des marronniers)
- occupation potentielle d'habitats d'autres espèces moins conquérantes (ex. : cavités par les perruches)
- fouille des poubelles (corneille noire)

La Pep', poumon vert de la ville grâce à ses arbres

Avec ses 21 hectares en centre urbain dense, le parc représente un véritable poumon vert à l'échelle de l'agglomération, grâce à son patrimoine arboré exceptionnel.

Les effets climatiques d'un tel réservoir vivant sont multiples :

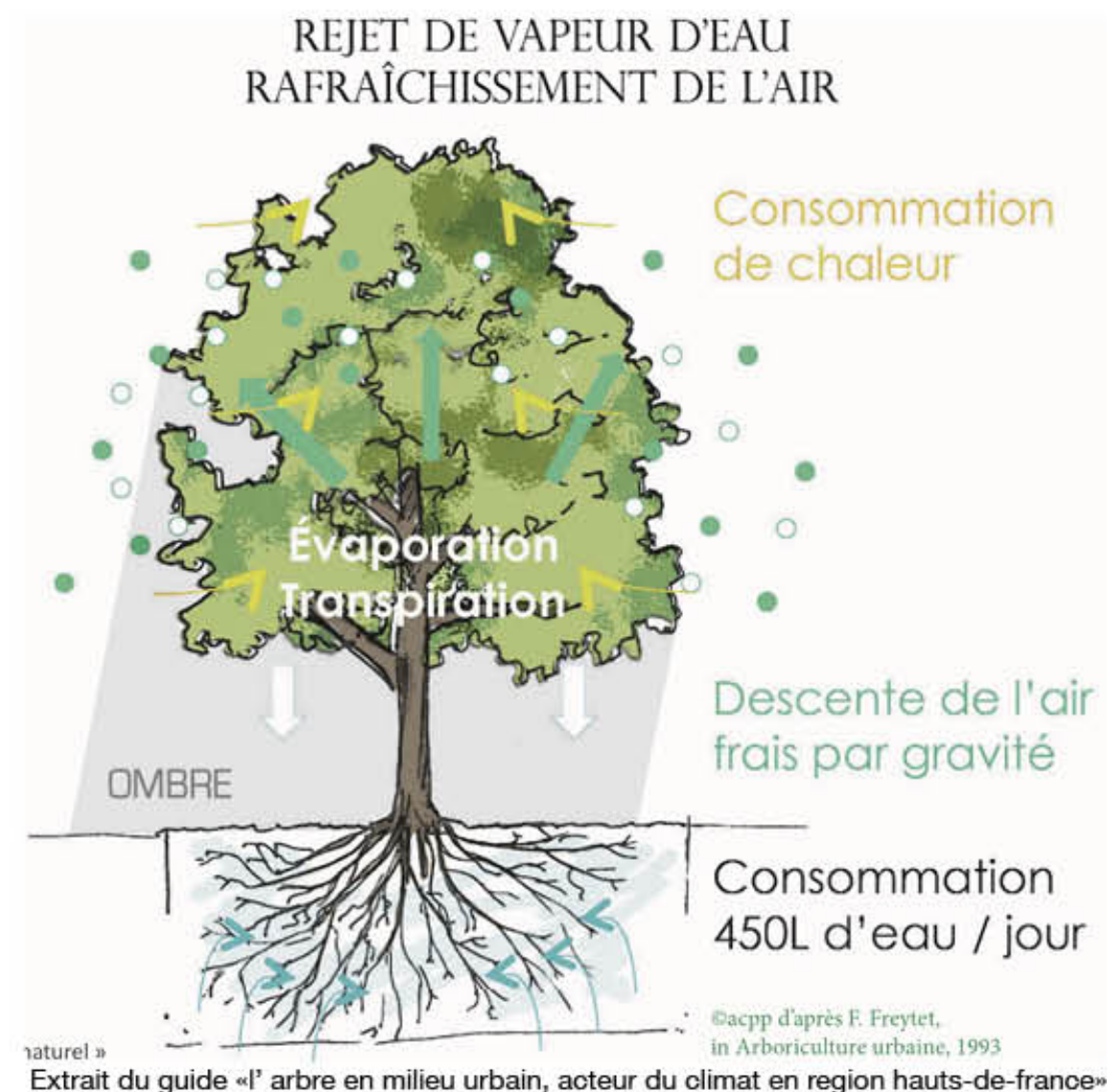
- îlot de fraîcheur et rafraîchissement estival grâce à l'évapotranspiration
- circulation profonde de l'eau dans le sol et alimentation des nappes grâce aux racines des arbres
- atténuation du ressenti de la pollution visuelle et sonore
- amélioration de la qualité de l'air et captation des polluants
- stockage de carbone

Des études scientifiques récentes ont également montré les effets directs sur la santé humaine notamment :

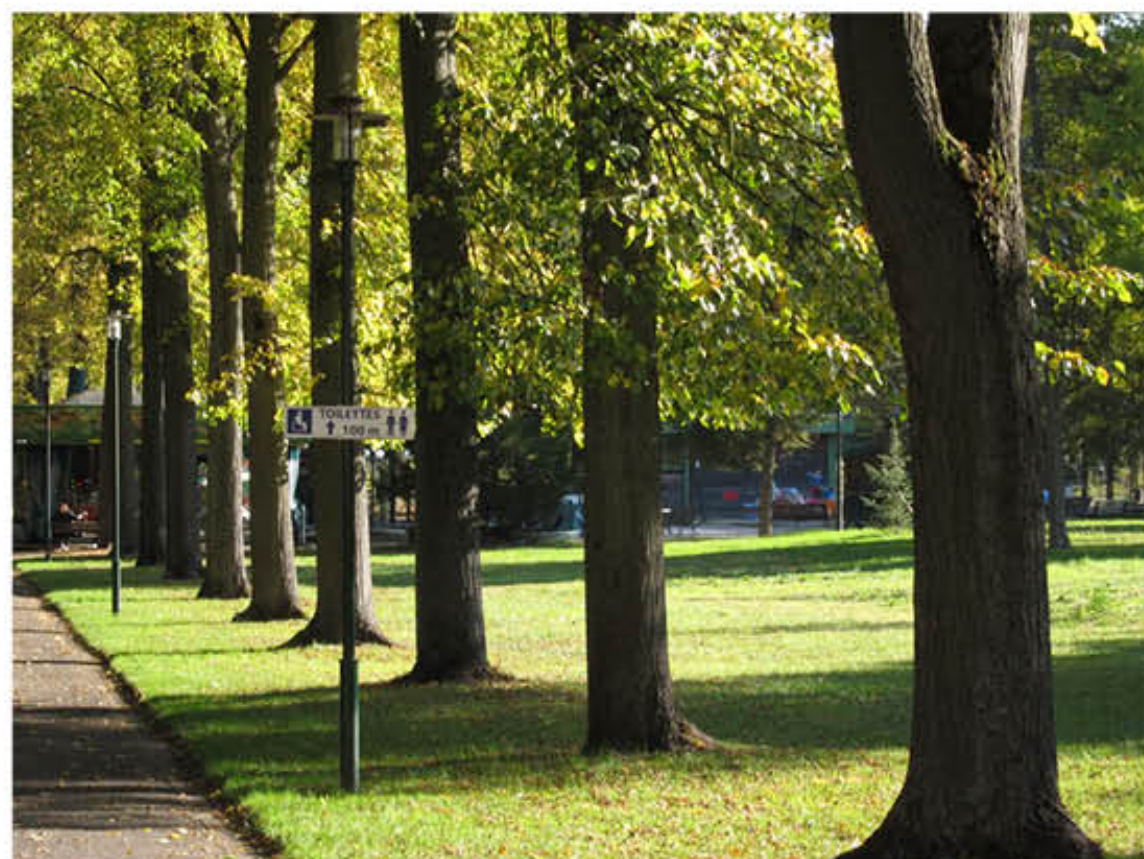
- la réduction du risque d'obésité par l'incitation à l'activité physique
- la réduction des consommations d'antidépresseur à proximité des parcs arborés. Pouvoir se rendre régulièrement dans une forêt ou un parc contribuerait à réduire le risque de développer des troubles comportementaux ou émotionnels.

Le lien à la nature, à la saisonnalité, l'apaisement et le calme sont également des bienfaits appréciés des usagers. Le parc est également terrain d'inclusion et de lien social, notamment pour les adolescents.

source Plante&Cité



Une richesse de 1500 arbres mise en scène en allées, en isolé ou en bosquets



1692 arbres dont :
1045 en allées soit 67%
 100% de feuillus
550 en isolé ou en groupe
 dont 2/3 de feuillus et 1/3
 de résineux

Plus de **90 % d'arbres sans défaut majeur** et moins de 2 % bénéficiant d'un suivi rapproché du fait de leur état
Un renouvellement de 1% par an à effectuer pour maintenir le patrimoine arboré en bonne santé

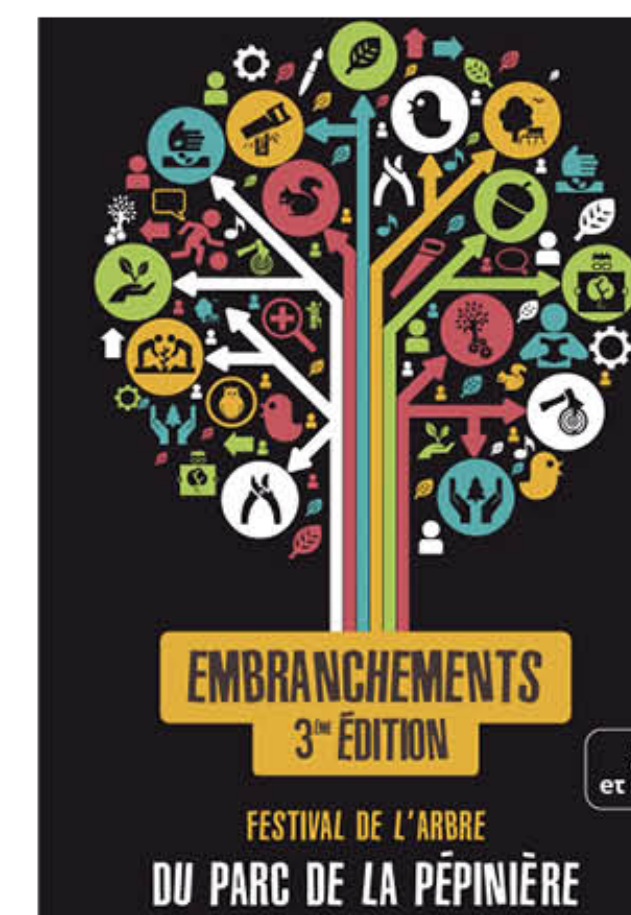
L'identité du parc est fortement liée aux arbres, en particulier en alignement le long des allées.

Le renouvellement de ce patrimoine arboré a fait l'objet de beaucoup d'attention depuis deux décennies grâce aux plans de gestion décennaux spécifiques ; le plan pour les 10 années à venir est en cours d'élaboration.

Les opérations de gestion passée ont permis d'avoir des arbres globalement en bon état général, mais c'est un travail constant pour assurer la continuité de ce patrimoine, en particulier le renouvellement des alignements, qui implique la replantation, en moyenne d'environ 110 arbres par an.

Tous les 10 ans, un inventaire arbre par arbre est réalisé par l'équipe spécialisée de la direction Ecologie et Nature, avec une analyse phytosanitaire ; quelques arbres présentant des désordres inquiétants bénéficient d'un diagnostic complet externalisé.

Ce savoir faire nancéen en matière de gestion de l'arbre urbain est reconnu à l'échelle nationale voire internationale et fait école. Le festival bisannuel Embranchements rassemble professionnels et grand public autour de cette thématique. Pour les scolaires, un projet d'école de l'Arbre est en réflexion sur le jardin Godron.



Des allées souvent homogènes mais une diversité de genres à l'échelle du parc

Les alignements d'arbres des allées sont constitués à 100% par des feuillus dont les genres principaux sont :

- tilleuls à plus de 30%
- platanes à 20%
- marronniers 19%
- le reste : ailantes, érables, ormes, noyer noir, ptérocaryas, érables...

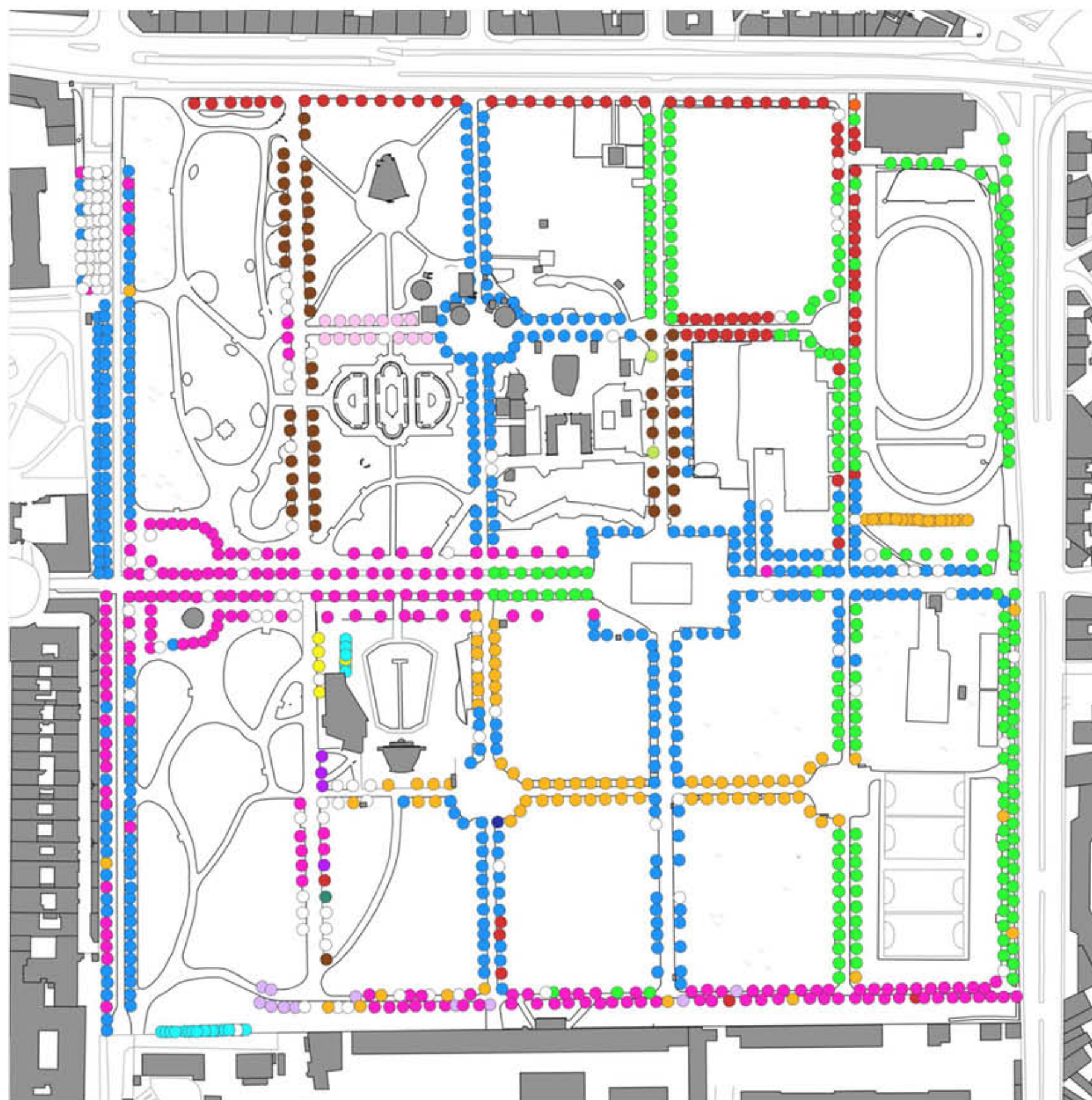
Au niveau de la répartition des âges des arbres, 59% sont des sujets adultes (adulte établi et en croissance horizontale) et 40% de jeunes (jeunes plantations et croissance verticale), les emplacements vides constituant environ 8%.

La caractéristique d'une allée d'arbre est l'homogénéité par section d'allée (d'un croisement à un autre), symétrie de part et d'autre et pas (interdistance entre 2 sujets) sensiblement constant sur l'ensemble du parc.

La tendance dans le choix des espèces va vers la résistance à la sécheresse et au climat urbain, s'éloignant des frênes et ormes très présents au XIXe siècle.

Les genres représentés dans les allées (les espèces peuvent différer) :

- Tilia
- Aesculus
- Acer
- Fraxinus
- Juglans
- Ulmus
- Prunus
- Populus
- Ailantus
- Robinia
- Platanus
- Pterocarya
- Pyrus
- Taxus
- Gleditsia
- Vide



Des arbres vénérés et vénérables : l'emblème du Hêtre pourpre



Certains arbres isolés sont emblématiques comme le Hêtre pourpre, et pour l'accompagner dans son évolution naturelle, le parti pris a été de le conserver dans une zone clôturée interdite au public (en 2009), afin de protéger le public en cas de chute (fissuration verticale entre les troncs). Il est également haubané, de manière à contrôler autant que possible le périmètre de chute.

Le Hêtre pourpre a été classé Arbre remarquable en 2013.



Un patrimoine à soigner et renouveler

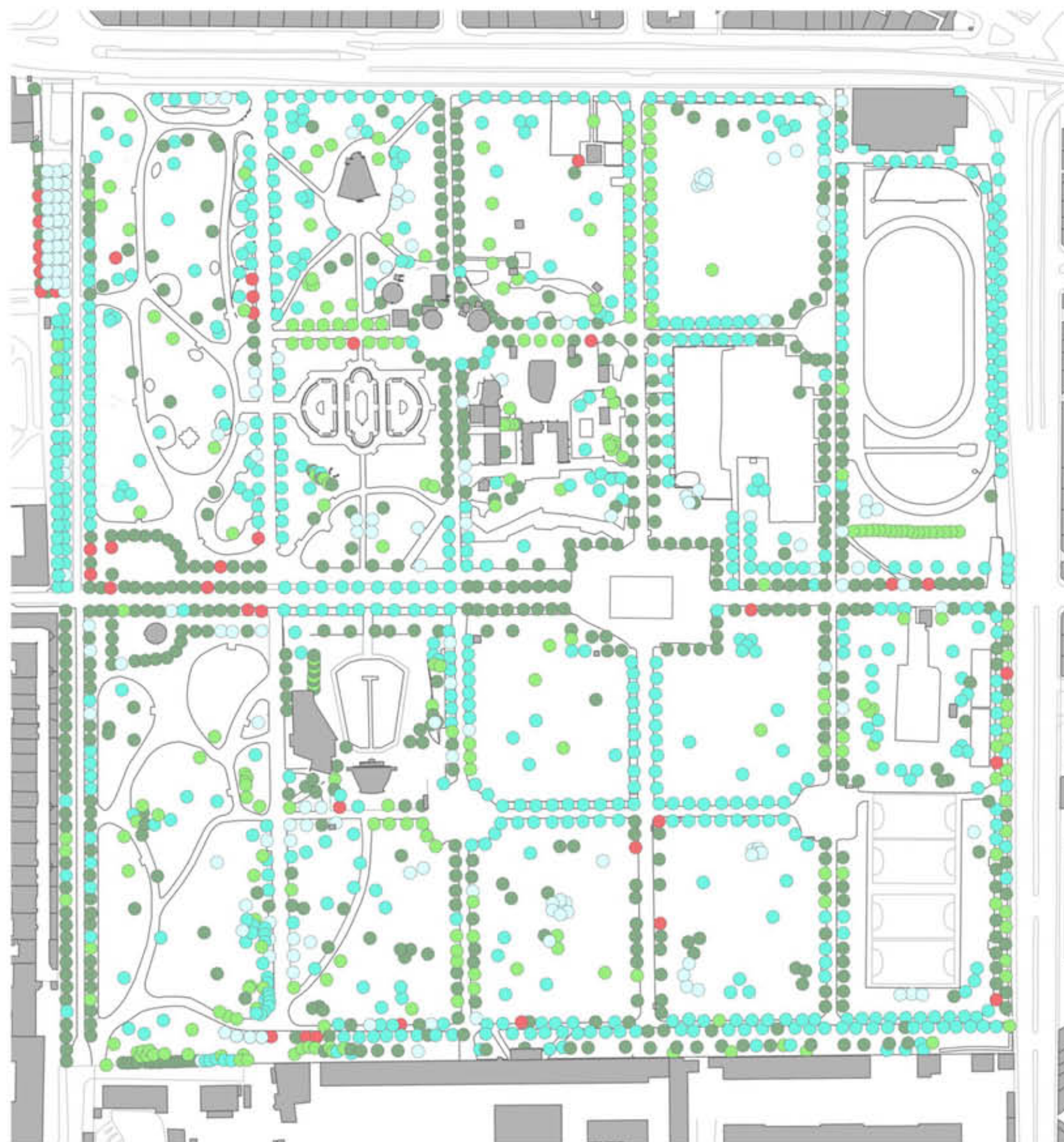
La disposition en allées plantées contraint le renouvellement, qui ne peut se faire à l'unité.

Cela conduit parfois à des «vides» sur des temporalités qui sont celles de l'arbre (durée de vie des arbres restants), pas celle de l'humain. Le renouvellement des alignements est fonction de plusieurs critères hiérarchisés, dont le premier est la durée de vie prévisible de l'ensemble de l'alignement, puis l'homogénéité de l'alignement sur la section d'allée considérée, et le pourcentage d'arbre à renouveler par an.

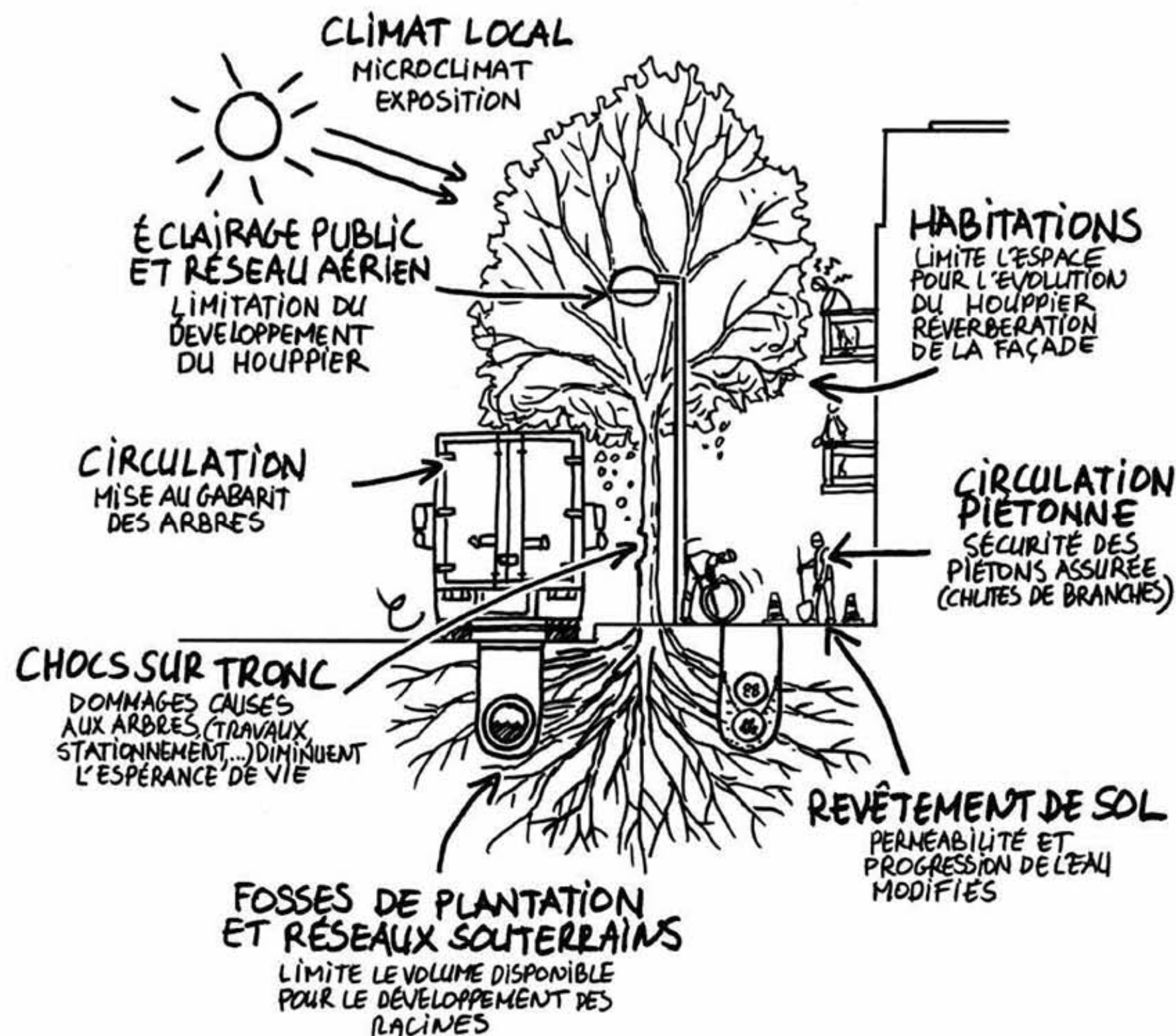
Tout abattage et toute plantation est soumis à autorisation de l'Architecte des bâtiments de France.



- Jeune plantation
- Croissance verticale
- Croissance horizontale
- Adulte établi
- Mort



Un patrimoine vivant mis à rude épreuve



Extrait des «Cahiers techniques de l'Arbre à St Quentin en Yvelines»

Prendre soin de ce patrimoine exige une vigilance de tous les instants, car il est soumis des agressions multiples, tant dans ses parties visibles que sous terre, au niveau des racines. La circulation des camions, le piétinement des usagers, les installations pérennes ou événementielles et l'artificialisation des sols ne lui sont pas bénéfiques.



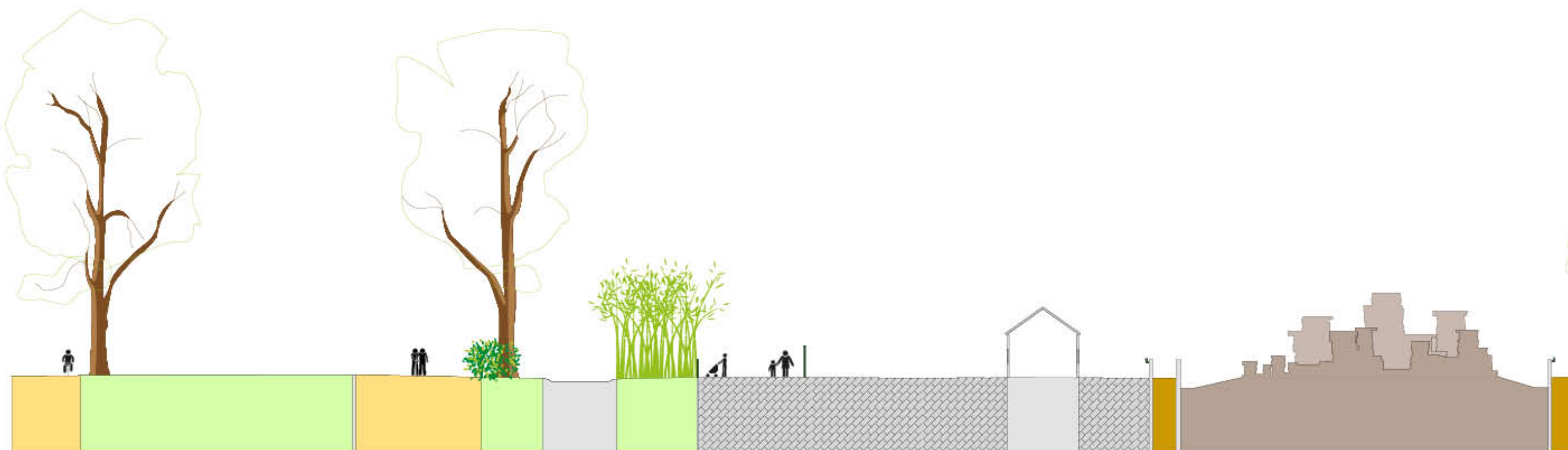
L'espace animalier et tous ses potentiels

Créé en 1889, à l'origine pour accueillir des oiseaux exotiques grande volière au-dessus des rochers), il a évolué plus tard en jardin paysagé avec la création de bassins et rocailles par Picoré. D'importants travaux de rafraîchissement des bâtiments (pavage clôturé etc.) ont été effectués dans les années 70/80.

L'accueil d'animaux sauvages a duré jusqu'en 1997 (chimpanzés, macaques, etc.). En 1997 la création d'un parc zoologique public été à l'étude, avec souhait d'accueil d'espèces sauvages mais européennes.

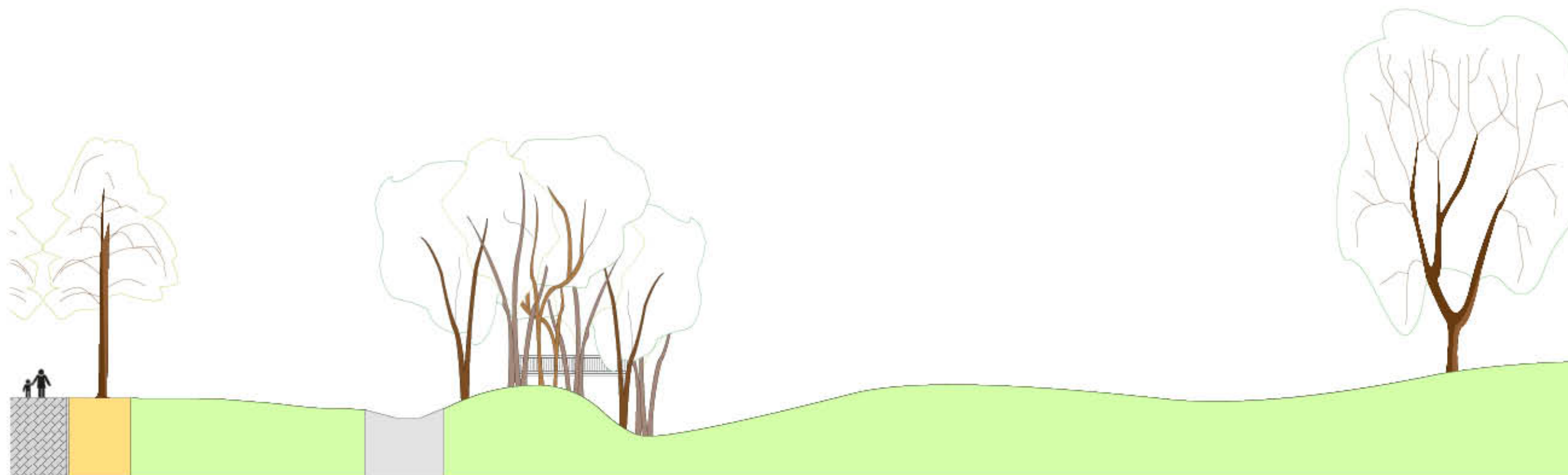
L'observatoire a été créé en 1998 ainsi que la salle d'exposition, qui accueille jusqu'à 80 000 visiteurs par an.

A compter de 2005, L. Delagneau a eu pour mission d'organiser le départ des animaux sauvages, les derniers (macaques) sont partis en 2020. Aujourd'hui tout est à faire ; le rocher ne peut être ouvert en ERP car trop coûteux. L'observatoire est fermé faute de pouvoir financièrement rénover les bassins qui ne sont plus étanches. Les enjeux pour cet l'espace animalier tournent autour de la présence et du bien-être animal, dans un parc d'accès libre et gratuit, au cœur d'une agglomération de 300 000 habitants. La vocation du lieu n'est pas productive (l'espace ne s'y prête pas). Un groupe de travail réfléchit à son devenir et vient de rédiger une charte de l'animal.



L'espace animalier et tous ses potentiels

Une partie de l'ancien parc aux daims a été mise à disposition d'une association, La Passerelle, pour la mise en place d'un jardin partagé avec une contrepartie d'ouverture au public et de création d'un événement annuel pédagogique. Le jardin comporte 9 carrés partagés à 3 personnes et un espace commun. La gouvernance ayant changé au sein de l'association, le projet de jardin partagé n'est plus porté avec le même élan. Tout est à faire avec la nouvelle équipe associative. Peut-être le moment de requestionner le cadre dans lequel doit s'inscrire ce jardin, quelle finalité, quel rapport au public.



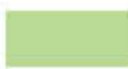
⑥ les conditions de gestion du parc

Des jardiniers compétents qui peinent à assurer des services multiples



L'entretien du parc y compris le ramassage des déchets est assuré par l'équipe des jardiniers; l'entretien des équipements (éclairage, bâtiment, réseaux) est pris en charge par le Centre Technique Municipal et l'équipe spécialisée de la Ville intervient sur les jeux. Pour le patrimoine arboré, les 2 élagueurs municipaux réalisent les travaux courants et les autres travaux sont externalisés.

Les tâches des jardiniers sont principalement le ramassage des déchets y compris le week-end (la quantité de déchets a fortement augmenté depuis le confinement), la tonte (une personne tous les jours en saison), le ramassage des feuilles et les divers opérations d'entretien de plantations dont beaucoup sont manuelles et chronophages (découpe bordure, désherbage etc.). Des zones particulières demandent beaucoup d'entretien comme la Roseraie et le fleurissement du jardin anglais (mosaïculture, horloge florale, arrosage manuel).

-  Local des jardiniers
-  Local annexe de stockage
-  Gestion différenciée «type 1»
-  Gestion différenciée «type 2»
-  Massifs fleuris
-  Massifs arbustifs
-  Haies taillées
-  Pelouses
-  Arbres
-  Roseraie
-  Aire de jeux

Organisation de l'équipe de jardiniers et leurs tâches

CODE	REGROUPEMENT	LIBELLÉ
1	AUTRES	DÉPLACEMENTS
2	PELOUSE	PELOUSE TONTE
3	PELOUSE	PELOUSE CREATION
4	PELOUSE	PELOUSE RAMASSAGE
5	PELOUSE	PELOUSE SABLAGE
6	PELOUSE	PELOUSE AÉRATION
7	PELOUSE	PELOUSE DEFEUTRAGE
8	PELOUSE	PELOUSE REFECTION APRES MATCH
9	PELOUSE	PELOUSE AUTRES INTERVENTIONS
10	PELOUSE	TRAÇAGE
11	AIRES DE JEUX	AIRES DE JEUX
12	ARBUSTES	ARBUSTES ET SOUS-BOIS ENTRETIEN
13	ARBUSTES	ARBUSTES ET SOUS-BOIS PLANTATION
14	ARBUSTES	HAIES TAILLÉES ENTRETIEN
15	ARBUSTES	HAIES TAILLÉES PLANTATION
16	ROSIERS	ROSIER ENTRETIEN
17	ROSIERS	ROSIERS PLANTATION
18	ARROSAGE	ARROSAGE
19	SURFACES FLEURIES	MOSAÏQUE
20	SURFACES FLEURIES	SURFACES FLEURIES
21	SURFACES MINÉRALES	SURFACES MINÉRALES
22	SURFACES MINÉRALES	RAMASSAGE DE FEUILLES
23	SURFACES MINÉRALES	RAMASSAGE DE PAPIERS
24	TRAITEMENTS	ENTRETIEN DU MATERIEL
25	TRAITEMENTS	BANCS, CORBEILLES
26	ARBRES	AUTRES
27	ARBRES	NEIGE
28	ARBRES	ENGRAIS
29	ARBRES	TRAITEMENTS PHYTOSANITAIRES (bio)
30	ARBRES	TUTEURS, COLLIERS, PIEDS D'ARBRES
31	ARBRES	EMONDAGE
32	ARBRES	TAILLE EN RIDEAU
33	ARBRES	TAILLE DE FORMATION
34	ARBRES	TAILLE EN TÊTE DE CHAT
35	ARBRES	TAILLE EN FORME LIBRE
36	ARBRES	TAILLE DE RECALIBRAGE
37	ARBRES	TAILLE DE NETTOYAGE
38	ARBRES	RAMASSAGE DES BRANCHES
39	ARBRES	BROYAGE
40	ARBRES	ABATTAGE, DESSOUCHAGE
41	ARBRES	PLANTATION
42	ARBRES	DESHERBAGE DES PIEDS D'ARBRES
43	SURFACES MINÉRALES	DESHERBAGE DES TROTTOIRS PLANTÉS
44	SURFACES MINÉRALES	DESHERBAGE DES TROTTOIRS NON PLANTÉS

le référentiel des tâches

Le chef des jardiniers consigne quotidiennement les tâches des équipes selon un référentiel préétabli. Les tâches ayant évolué, ce référentiel devra aussi être clarifié et mis à jour, en apportant des sous-détails et en ôtant certaines tâches qui ne sont plus d'actualité (fleuristerie etc.) : par exemple, ajouter le poste «dé-coupe» (bords de pelouses – manuel) ; entretien arbustes : distinguer arrosage des nouvelles plantations / plantation / épandage copeaux ; rosiers : catégories existantes entretien / plantation ; etc.
L'élagage par les 2 élagueurs de la DEN ne concerne que les petites intervention (2 pers.), sinon il est externalisé.

L'entretien en atelier rentre dans le global «matériel» et consiste en l'entretien du mobilier : travaux sur site comme le démontage des bancs, le nettoyage au jet d'eau haute pression (quand il y a des déjections de corbeaux au printemps), remontage, remise en état en atelier (ponçage + huile de lin, puisque les bancs ne sont plus lasurés, cf label Ecojardin)

L'entretien des surfaces minérales concerne le passage du désherbeur thermique et le ramassage des feuilles

Le ramassage de feuilles est effectué à la souffeuse dans les massifs d'arbustes (depuis les allées et pelouses autour) ou à la ramasseuse (surfaces minérales, pelouses). Le compostage est externalisé.

Le matériel est essentiellement thermique mais quand c'est possible, utilisation de matériel électrique. Quelques plaintes d'usagers vis-à-vis du bruit notamment à la pause méridienne, près de la brasserie etc.



Des usagers et habitants très attachés au parc et en attente d'améliorations

► Ce qui est bien, le positif

Bel espace de nature en centre-ville.
Diversité des activités, des animations,
des publics et des espaces.

«Poumon, vert de la ville»
«Multi-usages, multi-publics»

Des nuisances visuelles en limite, sonores et liées au «vivre ensemble»
Manque de naturalité, de propreté, de marchabilité et de services (sanitaires, mobilier, heures d'ouverture, ...)

«Revoir les sols pour tous les usages : piétonnier, vélo, sportifs à pied»

► Ce qui est désagréable, le négatif

► Ce qui peut être amélioré, les souhaits

Demande de rénovation / entretien, de services et d'équipements de toutes sortes

Souhaits liés à la nature / environnement et au développement d'une pédagogie sur ces thèmes, continuité entre les parcs et le canal

«Entretien et nettoyage des lanternes et luminaires (Mettre des Leds)»

«Panneaux ou autres rapports d'informations sur l'histoire et indications sur le végétal (espèces, genre)»



Des intervenants multiples et un fonctionnement en silo



- ▶ **Trois niveaux de protection du parc :**
 - l'inscription au titre des sites (parc, quartier Saint-Epvre)
 - les multiples **périmètres de protection de monuments historiques** affectant le parc (ensemble Stanislas, Palais du Gouvernement, caserne Thiry, etc.)
 - le **Site Patrimonial Remarquable (SPR)**, dont fait l'objet le PSMV (Plan de Sauvegarde et Mise en Valeur) sur le cœur historique de Nancy, avec des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) propres au parc de la Pépinière.
- ▶ **Le PSMV remplace le Plan Local d'Urbanisme dans le secteur sauvegardé, tous travaux sont soumis à un avis conforme de l'ABF**
- ▶ **Secteur soumis à l'archéologie préventive**

Les éléments patrimoniaux du parc - plan de synthèse historique

LES ÉLÉMENTS HISTORIQUES

La ville fortifiée du XVIIe

- emplacement des bastions et demi-lunes
- limites du fossé

Les tracés de la pépinière royale - XVIIIe

- les allées et contre-allées arborées
- les salles au croisement des allées

Les éléments du XIXe

- jardin anglais aménagé en 1877
- jardin anglais aménagé en 1886 inspiré par Édouard André
- élément bâti

Les éléments du XXe

- axe de composition auditorium - roseraie - théâtre
- allées de la roseraie
- éléments bâtis
- bassins

LES ÉLÉMENTS DE COMPOSITION DU PARC DANS LA VILLE

- axe urbain traversant le parc
- axe originel des allées en limite du parc

LES ÉLÉMENTS AMENÉS À MUTER

- éléments à déplacer ou démolir
cf. Plan de Sauvegarde et Mise en Valeur



partenaires de la ville

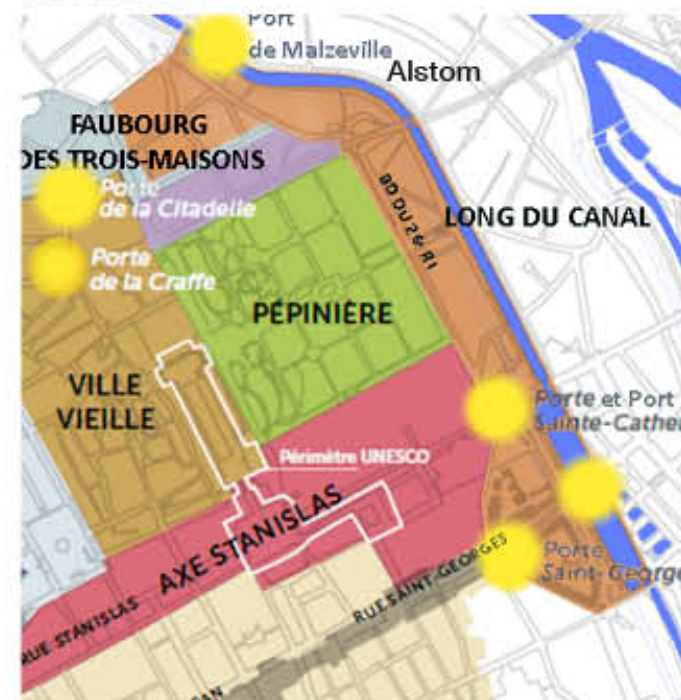
- UDAP
- DREAL
- SRA
- Divers Services de l'Etat
- Metropole du Grand Nancy

services de la ville

- Ecologie et Nature (DEN)
- Espace public
- Citoyenneté
- Développement et relations internationales
- Urbanisme et Habitat
- Transition écologique
- Equipements culturels
- Développement culturel et événementiel
- Sports
- Patrimoine et Immobilier
- Logistique générale

PLAN DE GESTION DU PARC

- . plus de naturalité en cohérence avec le cadre patrimonial
- . gestion des déchets et citoyenneté

[illegible]

Synthèse et conclusion

Le parc de la pépinière est un témoignage précieux et riche de l'histoire de l'art des jardins qui mêle subtilement paysage, utilité, agrément et urbanisme. L'étude historique et paysagère effectuée dans ce rapport a permis de saisir l'esprit et l'identité du lieu et de comprendre ce qui fondait son caractère propre.

Cette identité est entièrement liée à sa fonction initiale de pépinière royale qui a donné à ce parc sa structure, son ampleur, son rayonnement et surtout son âme.

Par ailleurs, il a été souligné à plusieurs reprises dans ce rapport le souhait dès l'origine du projet de faire cohabiter la fonction de production et celle de promenade publique. C'est cette association singulière, qui a permis à cette ancienne pépinière de perdurer depuis son aménagement en 1770. Elle a su évoluer tout au long du XIXe siècle vers un parc entièrement dédié à l'agrément en supprimant progressivement les plantations d'arbres pour l'exploitation.

Aujourd'hui, le parc de la pépinière souffre de son succès et connaît une sur-fréquentation et une multiplicité d'usages qui peuvent parfois nuire à sa valeur patrimoniale. Les axes structurants et historiques sont détériorés par des aménagements ponctuels voire permanents. Par ailleurs, de nombreuses interventions sont réalisées sans concertation suffisante entre les services. Pourtant, ce qui pourrait sembler paradoxal, c'est la structure historique qui est l'atout principal de ce jardin. En effet, elle offre un cadre parfait et régulier pour faire cohabiter à l'intérieur des carrés autant d'usages sans lien particulier entre eux.

Pour que le parc renoue avec cette double approche où le visuel et le fonctionnel se côtoient, des réflexions collégiales par rapport à des questions importantes sont à mener, ainsi qu'un certain nombre d'aménagements ou réhabilitations à réaliser. L'objectif est de donner à ces thèmes et lieux une orientation dans le cadre du plan de gestion. Ces réflexions sont à conduire au sein de groupes de travail composés d'élus, de gestionnaires (services, personnes privées), de personnes concernées par les autorisations (ABF par exemple) et des bureaux d'études en charge du plan de gestion.

Trois thèmes ressortent plus fortement du diagnostic

- La gouvernance - gestion du parc sur des problématiques transversales :

- Dans la gestion de la Pep' de demain, qui est garant de quoi ?, mais aussi qui synthétise et maîtrise les différentes informations et évolutions ? la DEN semble être le service adapté comme chef d'orchestre en partenariat avec les services différents concernés, une nouvelle organisation serait à élaborer pour atteindre cet objectif
- La rédaction d'un cahier des charges et d'une instance compétente inter-services pour mieux gérer les usages événementiels à minima vis-à-vis des éléments fragiles du parc : arbres et surfaces enherbées notamment, mais pas seulement

• L'encadrement de tous les affichages (signalétique directionnelle, panneaux des règles à respecter, affiches événements, ...), aussi bien en ce qui concerne les contenus (charte

graphique et messages) que les supports ; cela correspond au constat réalisé et répond à la demande des services

- Le rôle du parc dans la ville

- Gestion des usages quotidiens de mobilité : l'amélioration des conditions de mobilité dans le parc et l'adaptation des règles (et aménagements corollaires) nécessaires pour résoudre les conflits d'usages, en lien avec les projets autour du parc : circulation des vélos, des trottinettes, ... notamment vis-à-vis des publics à pied, ouverture du parc plus étendue, ...
- Gestion du parc comme îlot de fraîcheur, ses effets sur le climat urbain et sur le bien-être des usagers

- La gestion technique du parc, maintenance en lien avec certains services

- Les niveaux d'entretien souhaités pour aller vers plus de naturalité, en cohérence avec le cadre patrimonial; par exemple : comment les entretiens plus soutenus que nécessitent la roseraie et l'horloge florale peuvent être redéfinis ? comment maintenir en eau de façon durable les bassins de l'espace animalier ?
- La gestion de l'ensemble des déchets aussi bien du quotidien que lors d'événements. Cela concerne également les usages commerciaux du parc (brasserie, manèges, ...), l'espace animalier, les déchets verts, ... Quel tri, quel recyclage, qui s'en occupe ? cela correspond au constat réalisé et répond à la demande des services

Trois lieux sont importants à étudier :

- Soit parce qu'ils ne sont plus adaptés à leur usage : la brasserie (étroitesse, vétusté, problématiques techniques, ...)
- Soit que l'usage qu'ils avaient a disparu : le carré de guignol et ses manèges (condamnés par le PSMV), l'espace animalier (les animaux sont partis et le rocher aux Macaques est condamné par le PSMV)

Par ailleurs, des aménagements prioritaires sont à réaliser :

- Dans le cadre de l'adaptation au changement climatique, la mise en place d'une gestion intégrée des eaux pluviales à ciel ouvert sur l'ensemble du parc pour favoriser la biodiversité nous apparaît comme incontournable (perméabilisation des sols, déracordement des toitures, présence d'eau libre...) avec un objectif du zéro rejet dans le réseau
- La vétusté des clôtures, leur manque de qualité et la mauvaise image du parc qui en découle côté Bvd du 26e RI et rue Sigisbert Adam, nécessite un remplacement de celles-ci, en particulier dans un contexte de projet urbain sur le site Alstom.